
LES DÉLÉGATIONS OUVRIÈRES

L'idée des Congrès ouvriers est née des délégations ouvrières envoyées aux différentes expositions et des rapports publiés par ces délégations sur la situation économique des travailleurs.

Avant 1848, les ouvriers n'avaient que deux moyens pour faire prévaloir leurs revendications: les sociétés secrètes et la Révolution. Les ouvriers d'un même métier s'unissaient dans le compagnonnage «*forme archaïque et stérile de l'association*». Les autres conspiraient contre le pouvoir et parfois le renversaient au bénéfice de la bourgeoisie, sans retirer pour eux-mêmes aucun avantage du nouveau régime.

Les gouvernements, de leur côté, n'ayant pas à compter sur leurs suffrages, ne s'occupaient que médiocrement de leurs intérêts.

Cependant, avec la Révolution de 1848, les ouvriers obtinrent une première concession: le droit de suffrage; mais cette égalité politique, une fois obtenue, leur fit encore mieux comprendre leur sujétion économique. Qu'était pour eux la liberté politique, sans la liberté de s'entendre pour la défense de leurs intérêts professionnels? Ils voulurent obtenir le droit d'association.

La forme d'association qui les tenta d'abord fut la coopération de production. En y ayant recours ils devaient briser les chaînes du salariat. Ils ne songèrent pas un instant que l'association de production est le terme le plus élevé de la coopération, dont les deux assises sont la *consommation* qui groupe les intérêts les plus matériels, et le *crédit* qui fournit des fonds. Leur échec fût pitoyable, et ils se découragèrent.

Ils songèrent à s'instruire, à se rendre compte des conditions économiques du travail. Les expositions industrielles attirèrent leur attention, ils voulurent les connaître, y envoyer des délégations, y étudier les questions qui les intéressaient.

La première tentative fut faite par la Chambre de Commerce de Lyon, qui envoya 12 chefs d'atelier, contre-maîtres et ouvriers, visiter l'Exposition industrielle de 1849.

Au moment de la première Exposition internationale de Londres en 1851, cet essai fut répété par le Conseil municipal de Paris qui subventionna 80 ouvriers, délégués par leurs patrons pour aller examiner les produits exposés.

Ce mode de nomination souleva de nombreuses récriminations, et des souscriptions s'organisèrent pour opposer aux ouvriers choisis par les patrons une délégation absolument indépendante. Les souscriptions recueillies permirent d'envoyer 15 délégués. Ces délégués formèrent une Commission, dont le secrétaire, M. Pierre Vinçard, publia les travaux dans le journal *la Presse*, pendant que la délégation officielle, dont les frais s'étaient élevés à plus de 40.000 francs, ne donnait aucun résultat

En 1863, une nouvelle Exposition internationale se tint à Londres. Des ouvriers demandèrent au prince Napoléon, président de la Commission française, de *vouloir bien* les aider dans leur projet de constituer une délégation ouvrière. Le prince accueillit favorablement cette demande, et comme sa popularité y trouvait son compte, sa protection fut acquise à ceux qui étaient venus la solliciter. Dans cette Commission se trouvaient: MM. Chabaud, président central de la Société de Bienfaisance, l'Union

du Tour de France; M. Eugène Gauthier, typographe; H. Tolain, ciseleur sur métaux. 55 rapports différents furent imprimés.

Un fait, qui passa alors inaperçu se produisit à l'occasion de cette Exposition. C'était pourtant le point de départ de la nouvelle attitude qu'allaient prendre, quelques mois plus tard, les groupements ouvriers.

Le 5 août 1863, les ouvriers anglais formant le Comité du journal *The Working man (le travailleur)* organisèrent une fête de «fraternisation internationale», à laquelle prirent part environ 500 personnes.

Les Anglais lurent une adresse de bienvenue aux délégués français et leur proposèrent un pacte d'alliance. Voici comment se terminait cette harangue:

«Nous pensons qu'en changeant nos pensées et nos observations avec les ouvriers des différentes nationalités, nous arriverons à découvrir plus vite les secrets économiques des sociétés. Espérons que maintenant que nous nous sommes serré la main, que nous voyons que, comme hommes, comme citoyens et comme ouvriers, nous avons les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, nous ne permettrons pas que notre alliance fraternelle soit brisée, par ceux qui pourraient croire de leur intérêt de nous voir désunis; espérons que nous trouveront quelque moyen international de communication et que chaque jour se formera un nouvel anneau de la chaîne d'amour qui unira les travailleurs de tous les pays.

Frères de France, nous ne regardons plus les hommes comme étrangers ou comme ennemis, parce qu'ils sont nés sous d'autres climats, on parce qu'ils parlent une autre langue ou parce que leur peau n'est pas exactement de la même couleur que la nôtre».

Les idées énoncées dans l'adresse des ouvriers anglais servirent de programme à un groupe. Une de ses premières affirmations fut la publication d'un manifeste, connu sous le nom de *manifeste des soixante*.

De nombreuses adhésions parvinrent à ce groupe qui fonda à Londres, le 28 septembre 1864, l'Association internationale des travailleurs.

La quatrième Exposition internationale s'ouvrit à Paris en 1867. La Commission impériale, chargée de son organisation, arrêta qu'une *Commission d'encouragement pour les études des ouvriers* serait chargée de provoquer, dans les différents corps de métiers, la formation de délégations ouvrières à cette Exposition (1).

Des offres officieuses furent faites à la Commission. M. Chabaud, délégué des maçons, lui dit textuellement :

«Nous sommes de pauvres diables, sans crédit, impuissants à nous tirer d'embaras. Une personne que vous connaissez et qui est constamment occupée du sort des ouvriers, veut vous venir en aide. Elle vous offre 41 maisons comme capital fondatif (sic) évalué à 500.000 francs. Nous emprunterons sur la garantie de ces 41 maisons 250.000 francs au Crédit Foncier, et nous souscrivons 100.000 actions qui nous procureront de quoi loger 123 ménages. L'année prochaine, s'il y a des demandes, nous augmenterons notre capital, nous ferons bâtir à nouveau... Il ne faut pour cela qu'accepter la main que l'on nous tend. Nous sommes tous pauvres et nous ne devons pas refuser des secours, que d'autres bien plus riches que nous n'ont pas dédaignés... (Extrait du compte rendu officiel de la séance du 29 septembre 1867, à laquelle assistait M. Frédéric Lévy, maire du XI^e arrondissement).

A Paris, 125 professions constituèrent séparément leurs délégations. Presque toutes acceptèrent le patronage de la Commission ainsi que ses subventions. Seuls les ouvriers du bronze, les relieurs et un groupe nombreux de menuisiers en bâtiment se constituèrent en délégations libres, indemniserent leurs délégués et firent des souscriptions pour publier leurs rapports.

(1) Le Gouvernement voulut prendre la direction des délégués, non plus officiellement comme en 1862, mais par une Commission d'encouragement présidée par M. Devinck.

Quatre-vingt-quinze délégations firent paraître des travaux dont quelques-uns sont du plus haut intérêt.

A l'époque de cette Exposition, de nombreux groupements ouvriers se formèrent, flottant entre la prévoyance et la résistance, la mutualité et l'association politique. Les groupements de province restaient enfermés dans le compagnonnage. Dans les grands centres, Paris et Lyon, il se forma quelques sociétés qui s'intitulèrent nettement «*Sociétés de résistances, et de solidarité*» ou «*Chambres syndicales*» et leur centre fut l'*Union fédérale*. Plusieurs de ces Chambres syndicales s'étaient affiliées à l'Internationale.

Du côté des patrons, un mouvement analogue s'était produit. Ils avaient formé l'*Union nationale du Commerce et de l'Industrie*, composée des bureaux de 42 Chambres syndicales patronales, ayant comme allié le groupe de la Sainte-Chapelle, qui comprenait à lui seul 14 syndicats d'entrepreneurs du bâtiment

La délégation indépendante de l'Exposition de 1867, affiliée à l'Internationale, dont le premier Congrès venait d'avoir lieu à Genève, l'année précédente, s'occupa activement de propager les doctrines internationalistes et de répandre, dans toutes les villes industrielles de province, la grève, qu'elle appelait forme *du faible contre le fort*.

Si les grèves ainsi fomentées n'eurent aucun succès économique, elles contribuèrent fortement à battre en brèche l'autorité de l'Empire.

En 1870, la Chambre fédérale fut disloquée, par la force des événements. L'Internationale, au contraire, à qui la guerre laissait complète liberté de propagande, se répandit rapidement parmi les ouvriers.

Puis vinrent la Commune et sa répression sanglante. Toute organisation ouvrière fut brisée. Les affaires, après avoir repris difficilement, eurent tout à coup, sur la fin de 1871, un merveilleux essor; mais les salaires restaient bas, les ouvriers n'ayant pas individuellement assez d'autorité pour faire entendre leurs réclamations. Les réunions corporatives n'étaient pas interdites, et cependant personne n'osait en prendre la responsabilité. Les audacieux n'étaient plus là.

M. Barberet, le premier, essaya de réformer les chambres syndicales. Son but était de contre-carrer les velléités de grèves. Puisque les grèves avaient réussi à saper l'autorité impériale, il souhaitait de ne pas les voir tourner contre la république. Il eut à combattre les partisans de la violence et aussi les timides qui «*sous tous les régimes, font métier de trembler*». Les violents étaient les réfugiés de la Commune à l'étranger; ils attribuèrent au mouvement syndical, un rôle absolument contraire à la réalité des faits. De son côté l'autorité s'effraya et interdit aux Syndicats les études d'ensemble. Cette prohibition enchantait les violents, qui en profitèrent pour détacher de l'action pacifique des syndicats un grand nombre d'ouvriers.

En 1873 devait avoir lieu le renouvellement par moitié des conseils de prud'hommes. Jusqu'alors les ouvriers s'étaient désintéressés de cette question et certains conseillers étaient élus par trois voix, sur plus de cinq cents électeurs inscrits. Les conseillers ouvriers se trouvaient être des contre-maitres, sous la dépendance des patrons, car la gratuité des fonctions n'attirait guère les ouvriers. Enfin la nomination par le chef de l'Etat des présidents, vice-présidents et secrétaires constituait un privilège injustifiable.

Grâce aux trente Chambres syndicales existant à Paris, les délégués nommés par les ouvriers furent cette fois-là réellement des ouvriers et chacun d'eux reçut un jeton de présence de 10 francs pour chaque séance.

C'était un premier succès pour les Chambres syndicales, mais il leur manquait encore le caractère légal.

Cependant elles profitèrent de ce premier avantage pour lancer un programme, dans lequel la grève était déconseillée comme une arme dangereuse. Les cotisations ouvrières devaient être employées à l'achat du matériel, des matières premières et de l'outillage, nécessaires à la production.

Cette même année (1873) se tenait à Vienne une exposition universelle. Les ouvriers parisiens voulurent y envoyer une délégation, et à cet effet M. Tolain demanda à l'Assemblée nationale une allocation de 100.000 francs. Cette allocation fut refusée; des souscriptions furent ouvertes et 80.000 francs furent réunis en trois mois.

« *Des critiques*, nous dit M. Barberet dans son «Introduction aux Monographies professionnelles», *ont vu en 1875, avec les yeux des législateurs de 1791, et ont trouvé la société parfaitement constituée au point de vue économique. Ils ne se sont pas rendu compte que les législateurs de 1791 n'étaient pas en face des chemins de fer et des machines qui ont amené une véritable révolution dans l'industrie et dans l'économie sociale.*

En 1791 le travail pesait plus que le capital dans la balance productive. On recherchait plutôt le bon artisan que le capitaliste. Aujourd'hui les termes sont renversés. La science a mobilisé la matière inerte. Les bras de l'homme, d'instruments devenus guides, sont de plus en plus remplacés par la machine, et le capital élevé, devenu nécessaire à l'achat du matériel, a pris la prépondérance dans la production».

C'est dire que l'ouvrier de notre époque a besoin de l'association pour lutter contre le capital devenu trop puissant. Mais l'ouvrier français, peu studieux, peu instruit, quoique fort intelligent et excellent observateur, devait profiter de l'exemple des autres nations.

Une nouvelle délégation fut envoyée à l'exposition de Philadelphie, en 1876. La Chambre des députés, plus libérale que l'Assemblée nationale de 1873, vota un subside de 50.000 francs, auquel se joignit une souscription de 50.000 francs du Conseil municipal de Paris.

Cette délégation, comme celle de Vienne, avait été organisée par les Chambres syndicales, alors mutualistes et d'opinion modérée, et dont la tendance purement coopérative était violemment combattue par les réfugiés politiques de Londres, de Genève et de Bruxelles.

Plus violemment encore furent attaqués les premiers Congrès corporatifs que tinrent les ouvriers à Paris et à Lyon. Dans ces Congrès, il est vrai, on ne se préoccupe nullement de l'organisation de la société idéale que nous promettent les prophètes de la Révolution sociale, les discussions ne furent remplies, aux yeux des politiciens, que de banalités sur l'amélioration du sort de l'ouvrier. En quoi était-il besoin de perdre son temps à de pareilles vètilles, les exilés de la Commune allaient rentrer et renverser d'un coup d'épaule cette société croulante et pourrie! Les ouvriers, sous d'autres influences, pensèrent qu'il n'était pas inutile de se préoccuper de leur situation actuelle. Il ne leur était nullement démontré que la société pût être modifiée en un instant et ils n'escomptaient cette métamorphose qu'à trop longue échéance, ils s'entretinrent de l'amélioration graduelle de leur sort actuel. Les communeux réfugiés à Londres dénoncèrent violemment cette lâcheté.

Léon de SEILHAC

“*Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)*”

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 5 à 14
